

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-Reseau-Sortir-du-nucleaire,5277>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Le Réseau "Sortir du nucléaire" obtient du Conseil d'Etat l'annulation du décret autorisant le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis**

6 juin 2007

Le Réseau "Sortir du nucléaire" obtient du Conseil d'Etat l'annulation du décret autorisant le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis

Le démantèlement des installations nucléaires plombe l'avenir d'EDF

Saisi par le Réseau "Sortir du nucléaire", le Conseil d'Etat vient d'annuler ce jour le décret du 9 février 2006 qui autorisait EDF à procéder aux opérations de démantèlement complet de la centrale nucléaire des monts d'Arrée, à Brennilis (Finistère).

Par cette démarche, le Réseau "Sortir du nucléaire" ne remet pas en cause la nécessité de démanteler les installations nucléaires, mais il entend empêcher EDF de bâcler cette opération au détriment de l'environnement, de la santé des salariés et en bafouant la légalité. Le Conseil d'Etat a ainsi reconnu que EDF n'avait pas mis à disposition du public l'étude d'impact avant l'autorisation de démantèlement.

L'annulation de ce décret est l'occasion de remettre en cause le choix par EDF d'un scénario de démantèlement dit "immédiat" (18 ans) à la place du démantèlement sur une longue période (40 ans) prévu à l'origine. En procédant de façon précipitée au démantèlement du petit réacteur de Brennilis (70MW), EDF veut faire croire qu'il serait tout aussi rapide et "facile" de démanteler les réacteurs actuels, qui sont beaucoup plus gros (34 réacteurs de 900 MW, 20 de 1300 MW, 4 de 1450 MW). EDF n'est jusqu'à ce jour jamais parvenu à démanteler entièrement un réacteur électronucléaire commercial.

Notons par ailleurs que, en plus des risques imposés aux travailleurs et du problème insoluble du stockage des déchets, le démantèlement de ces réacteurs constitue une incroyable bombe à retardement sur le plan financier : EDF annonce avoir budgétisé à cet effet quelques dizaines de milliards d'euros, alors que la facture finale se comptera certainement en centaines de milliards. A titre de comparaison, la Grande-Bretagne a évalué à 103 milliards d'euros le démantèlement de ses installations, beaucoup moins nombreuses qu'en France.

Par ailleurs, il n'existe pas actuellement de solution pour les déchets les plus radioactifs générés par le démantèlement de la centrale de Brennilis. Il semble que EDF envisage de les expédier vers le site nucléaire du Bugey (Ain) mais... le site d'entreposage n'existe pas (il est annoncé pour 2015). De toute façon, l'entreposage n'est pas une solution pérenne : si les déchets de Brennilis sont envoyés au Bugey, ils devront tôt ou tard être expédiés ailleurs, ce qui démultipliera les transports et les dangers associés.

Dans cette affaire, le but réel d'EDF est d'accréditer l'idée qu'il est acceptable de construire de nouveaux réacteurs dans la mesure où le démantèlement des précédents ne poserait pas de problème. Le Réseau "Sortir du nucléaire" entend donc faire échouer cette campagne de désinformation.

L'annulation du démantèlement de la centrale de Brennilis doit donc être l'occasion pour EDF et le gouvernement de revoir leur copie :

- en stoppant immédiatement les travaux engagés,
- en engageant une étude approfondie des réels impacts sanitaires de la centrale sur son environnement et notamment la pollution de la nappe phréatique,
- en organisant, sur la question du démantèlement, un véritable débat public.